

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-ARMOU

Le 13 avril 2015, à 20 h 30, le Conseil Municipal de St Armou s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Frédéric CAYRAFOURCQ, Maire.

Etaient présents : Mmes Marie-José DEDEBAN, Françoise BERDOY, Carine SEPS, Mrs Dominique KLEBER-LAVIGNE, Nicolas CASTAGNET, Olivier LAULHE, Gilles LANOT, Denis DURANCET, Laurent KELLER, Lionel WALAS

Absents excusés : MM Karine BATISTA (Pouvoir donné à Mr Nicolas CASTAGNET), Odile BRITIS-BETBEDER (Pouvoir donné à Mme Marie-José DEDEBAN), Elsa PAYRI-CHINANOU (Pouvoir donné à Mr Frédéric CAYRAFOURCQ), Mr Alain SCHINCARIOL.

Madame Marie José DEDEBAN a été désigné comme secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 31 Mars 2015 est approuvé à l'unanimité des présents.

Délibération n° 2015-1304-1 : Finances **Vote du Budget Primitif 2015**

Le Maire présente à l'assemblée les budgets primitifs 2015 du budget principal et du CCAS qui se résument ainsi :

COMMUNE	Fonctionnement	927 340,51 €
	Investissement	1 139 937,32 €
CCAS		2 391,59 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

VOTE les budgets primitifs 2015 ainsi présentés

Délibération n° 2015-1304-2 : Finances **Vote du Budget Primitif 2015 de la Caisse des Ecoles**

Le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2015 de la Caisse des Ecoles qui se résume ainsi :

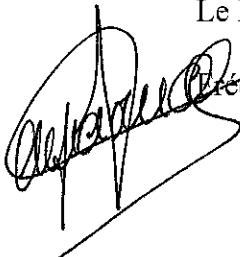
CAISSE DES ECOLES	Fonctionnement	50 172,01 €
-------------------	----------------	-------------

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

VOTE le budget primitif 2015 ainsi présenté

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,


Frédéric CAYRAFOURCQ
